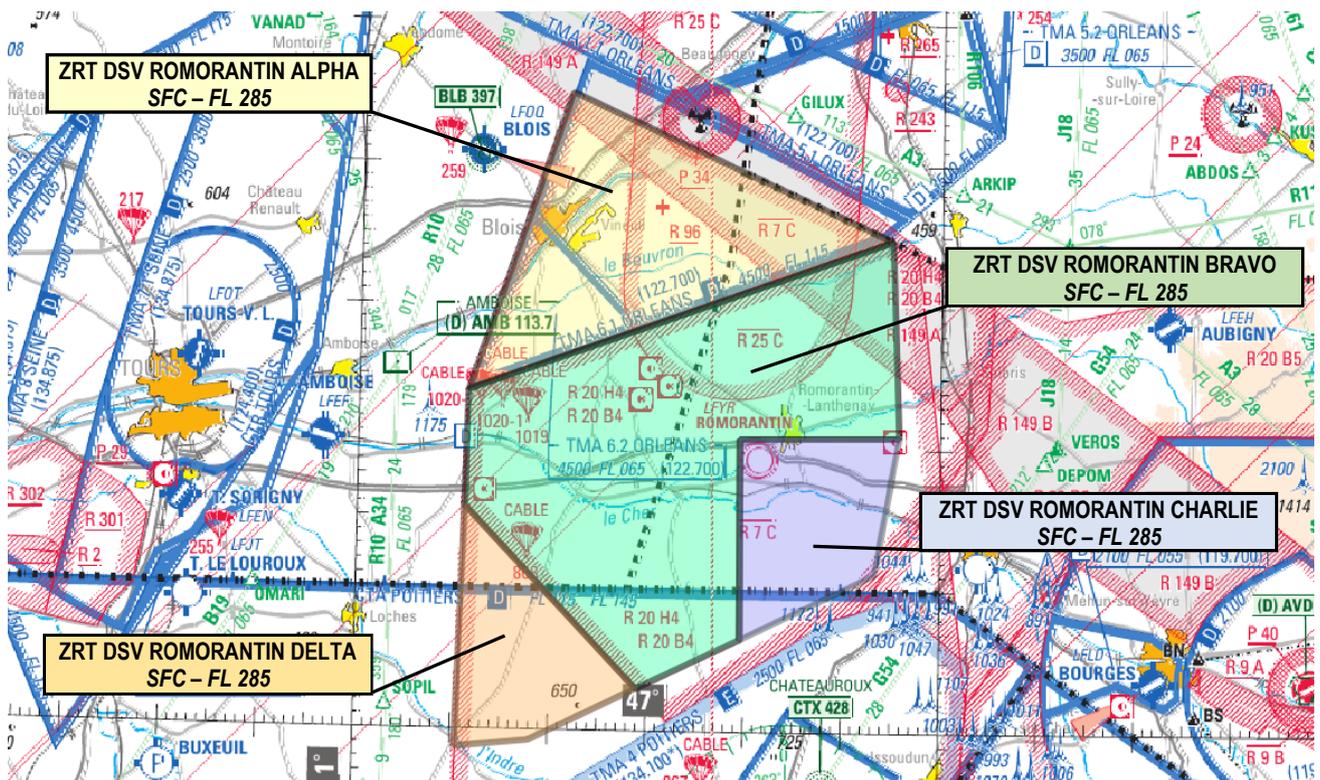
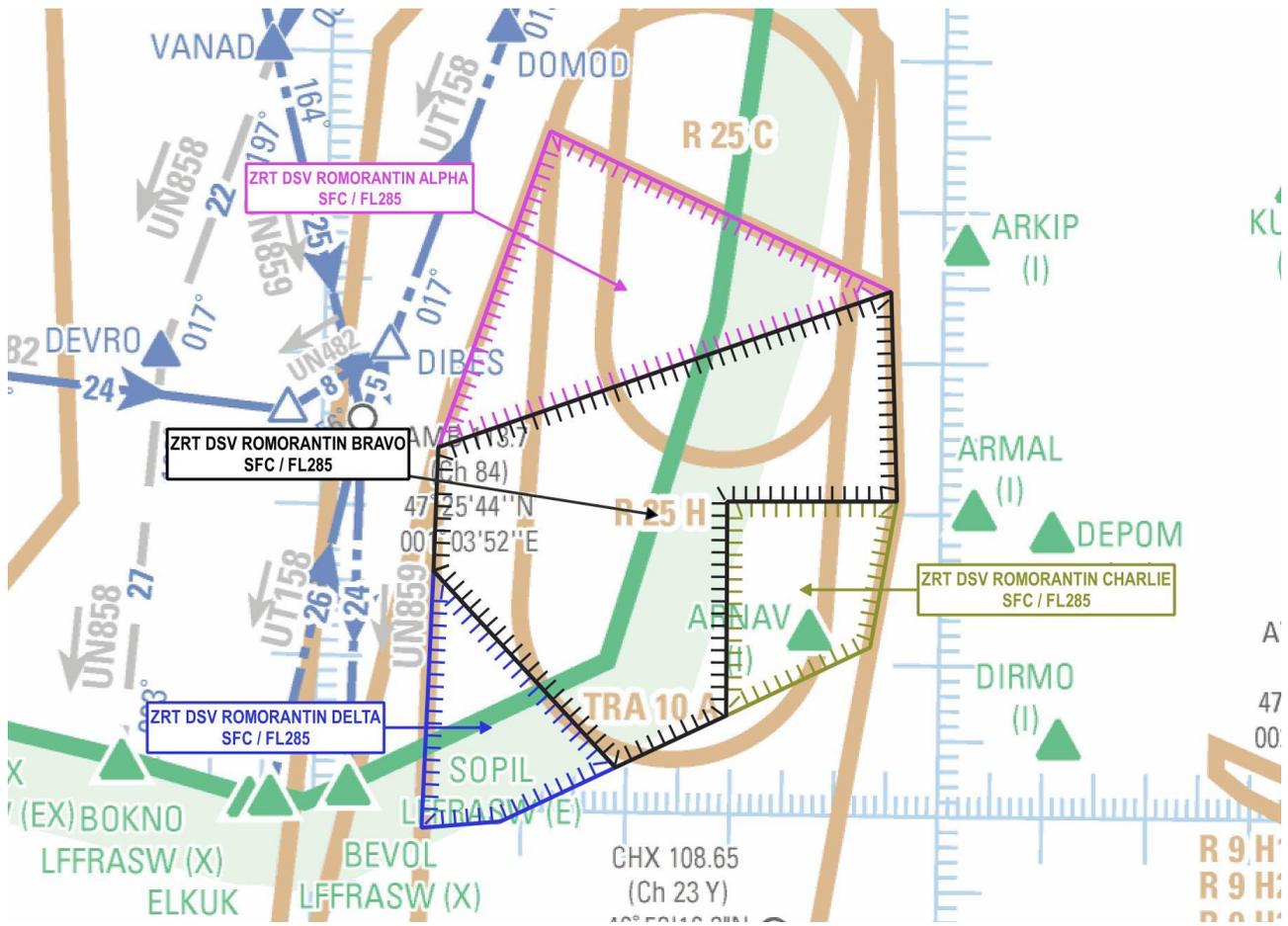


**Objet :** Création de 4 zones réglementées temporaires (ZRT) DSV ROMORANTIN ALPHA, BRAVO, CHARLIE et DELTA à titre expérimental pour du parachutage avec Dérive Sous Voile dans la région de Romorantin (41).

**En vigueur :** du 05 juin 2025 au 14 avril 2027

**Lieu :** FIR : Paris LFFF, Bordeaux LFBB - AD : Romorantin LFYR, Blois le Breuil LFOQ.





Extrait carte de croisière ENR 6.2 édition 1/2024

ACTIVITÉ
Expérimentation pour une activité de parachutage avec dérive sous voile haute finesse et oxygène.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
ZRT DSV ROMORANTIN ALPHA, BRAVO, CHARLIE, DELTA activables :
Du lundi au vendredi sauf les jours fériés :
- Soit 0800-1100 et 1900-2359 ; ETE – 1HR
- Soit 1200-1600 et 1900-2359 ; ETE – 1HR
<u>Informations complémentaires :</u>
◆ Le vendredi est une journée de report.
◆ 4 semaines / an à l'exclusion de la période du 01/07 au 15/09.
◆ Par jour : 3 créneaux d'activation de 30 minutes dans chaque tranche activable, éventuellement consécutifs dans la limite d'1 heure cumulée.
◆ Prévision d'activité par NOTAM avec un préavis de 48 heures.
◆ Prévision d'activité connue de Raki (CDC Cinq Mars la Pile) et Bricy Approche à J-1 17h00 locale. Mise à jour le Jour J à 09h00 locale.

INFORMATION DES USAGERS	
<b>Activité réelle connue de :</b>	
Seine INFO :	127.815 MHz, 134.300 MHz, 134.875 MHz
Paris CTL :	125.450 MHz, 118.725 MHz
Paris INFO :	126.100 MHz
Poitiers APP :	134.100 MHz
Poitiers INFO :	124.000 MHz
Châteauroux TWR :	125.875 MHz
Blois INFO :	118.455 MHz (Pendant horaires ATS)
Bricy APP :	122.700 MHz
Avord APP :	119.700 MHz
RAKI (Centre de Détection et de Contrôle de Cinq-Mars-la-Pile) :	143.550 MHz, 317.500 MHz

ORGANISME GESTIONNAIRE
Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC) de Cinq Mars la Pile ou CDC de Remplacement.

STATUT
Zones réglementées temporaires (ZRT) qui : - coexistent avec les espaces aériens contrôlés et la LF-R 96 Chambord avec lesquels elles interfèrent, - se substituent aux autres portions d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION
<b>CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour :</b> - les aéronefs participant à l'expérimentation, - les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après coordination avec le gestionnaire, - les aéronefs ayant reçu une autorisation du gestionnaire.

SERVICES RENDUS
<b>CAM :</b> contrôle, information de vol et d'alerte sont rendus par l'organisme gestionnaire. <b>CAG :</b> - Dans les parties des ZRT qui coexistent avec les espaces aériens contrôlés, les organismes de contrôle habituels rendent aux usagers, les services associés aux classes d'espaces des espaces aériens contrôlés, - Dans les parties des ZRT se substituant aux portions de zones réglementées avec lesquelles elles interfèrent, information de vol et alerte sont rendus par l'organisme gestionnaire.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES			
<p><b>ZRT DSV ROMORANTIN ALPHA</b>                  (ERNIP identification : LFR2DRA)</p> <p>47°44'58"N, 001°21'31"E                  47°34'43"N, 001°54'56"E                  47°23'53"N, 001°11'17"E                  47°44'58"N, 001°21'31"E                  à l'exclusion de la portion interférente avec la zone LF-P 34 St Laurent des eaux</p>	<p><b>ZRT DSV ROMORANTIN BRAVO</b>                  (ERNIP identification : LFR2DRB)</p> <p>47°15'41"N, 001°11'06"E                  47°23'53"N, 001°11'17"E                  47°34'43"N, 001°54'56"E                  47°20'50"N, 001°55'46"E                  47°20'40"N, 001°39'21"E                  47°06'29"N, 001°39'36"E                  47°02'56"N, 001°29'01"E                  47°15'41"N, 001°11'06"E</p>	<p><b>ZRT DSV ROMORANTIN CHARLIE</b>                  (ERNIP identification : LFR2DRC)</p> <p>47°20'50"N, 001°55'46"E                  47°11'09"N, 001°53'22"E                  47°06'29"N, 001°39'36"E                  47°20'40"N, 001°39'21"E                  47°20'50"N, 001°55'46"E</p>	<p><b>ZRT DSV ROMORANTIN DELTA</b>                  (ERNIP identification : LFR2DRD)</p> <p>46°58'40"N, 001°10'31"E                  47°15'43"N, 001°11'06"E                  47°15'42"N, 001°11'06"E                  47°02'56"N, 001°29'01"E                  46°59'12"N, 001°18'06"E                  46°58'40"N, 001°10'31"E</p>
<b>SFC / FL 285</b>			

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES
<p>Les ZRT DSV ROMORANTIN Alpha, Bravo, Charlie et Delta sont employées par activation de zones contiguës A-B, A-B-C, A-B-D ou B-C-D. La précision des zones activées sera annoncée avec la prévision des créneaux d'activation.</p> <p>Lorsque les ZRT sont actives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la zone LF-R 7 C Tours Cinq-Mars-la-Pile ne sera pas activable,</li> <li>la zone LF-R 149 A ne sera pas activable,</li> <li>les zones TRA 10 A, C1 et C2 ne seront pas activables,</li> <li>les zones LF-R 25 C et LF-R 25 H Orléans/Bricy, ne seront pas activables.</li> </ul> <p>Lorsque la ZRT DSV ROMORANTIN Alpha est active :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les procédures IFR de Blois Le Breuil (LFOQ) interférentes avec la ZRT (RNP RWY30, NDB RWY30 et attente RNP RWY 12), restent utilisables sur autorisation du gestionnaire.</li> </ul> <p>Les modalités de gestion/coordination tactique et de gestion pré-tactique sont définies dans un protocole expérimental spécifique.</p> <p><b>Toutes les activités aériennes légères sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.</b></p>

**ORGANISME A CONTACTER**

**Avant l'activation :**

**Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes / EMO / A7 / Section E.A**

Téléphone : 04 87 65 57 99 ou 04 87 65 54 05

PNIA : 864 942 4799 ou 864 942 5405

CPA 10 : 02 45 40 74 56/ 02 45 40 77 69

**Pendant l'activation :**

**Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC) de Cinq mars La Pile**

Téléphone : 02 45 34 15 67

**Approche Bricy (*Chef de Quart*)** - Téléphone : 02 38 42 66 45 / PNIA : 811 523 50 01 ou 862 123 60 26 / GSM : 06 72 85 97 23

**Directeur d'exercice** - Téléphone : 06 26 65 04 13 / 06 63 60 84 09